69me ANNEE — No 2001 | *Paraît le Samedi* | SAMEDI 1er MARS 1969

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Administration - Rédaction
25, rue Droite — SISTERON - 04
Téléphone 1.48
Directeur : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces légales : 1 fr. 50 la ligne
Autres annonces : on traite à forfait

Pour la publicité extra-régionale :
AGENCE CHIMOT
3, rue d'Amboise, PARIS (2me)

Le Numéro : 0 fr. 20
Abonnement : 1 an : 10 fr.
C. C. P. PASCAL - LIEUTIER
156-36 Marseille

A PROPOS DU 2.000e NUMERO du " SISTERON-JOURNAL "

Gageons poliment, et sans vouloir désobliger qui que ce soit, que, parmi les nombreux abonnés et lecteurs actuels, doit être faible le nombre de personnes ayant remarqué que le *Sisteron-Journal* du 23 Février 1969 avait paru sous le numéro 2.000, chiffre à coup sûr sensationnel surtout pour un modeste hebdomadaire local qui, selon nous, semble bien avoir la valeur d'une belle décoration.

Aussi bien, sommes-nous quelque peu heureux et fiers de constater cette rare performance et de ne pas manquer de la signaler à tous ceux qui, de près comme de loin, s'intéressent à l'évolution de notre charmante cité et souhaitent vivement que l'avenir du *Sisteron-Journal* soit toujours digne de son passé.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Ville de Sisteron s'est réuni Mardi 25 Février dans la salle habituelle des séances.

Etaient présents : M. Fauque, maire, MM. Maffren et Tron, adjoints, et MM. Rolland Y., Decaroli, Mourier, Madame Ranque, Docteur André, Magaud, Rolland H., Chautard, Jullien, Marin, Lagarde, Latil, Thélène, Jame, Michel, MM. Revest, secrétaire général, Feid, ingénieur de la ville.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente qui est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour était le suivant :

1) Elargissement avenue Jean des Figues.
2) Aménagement du Dortoir des Combes.
3) Installation du chauffage à l'abattoir municipal.
4) Adjudication de l'Ecole du Thor.
5) Travaux de goudronnage.
6) Eclairage public.
7) Utilisation du Gymnase par les sociétés sportives.
8) Piscine.
9) Questions diverses.

Toutes ces questions à l'ordre du jour ont fait l'objet de discussions animées parfois confuses.

AVENUE JEAN DES FIGUES

Il est décidé de porter à huit mètres la largeur de la voie. L'opération se fera en deux étapes. La première aura pour objet d'effectuer les travaux dans la partie la plus étroite bordant les propriétés de MM. Jouve, Jean, Féraud. Le surplus constituera la deuxième phase de cette opération.

AMENAGEMENT DU DORTOIR DES COMBES

Cet ensemble immobilier communal qui a été longtemp utilisé par le Lycée a été remis tout récemment à la ville. Il est décidé d'y faire certains aménagements. Le rez de chaussée étant utilisé par les services de la ville. Au premier étage seront installées les douches municipales, une salle de gymnastique et de danse, l'école de musique, la salle de musique des Touristes des Alpes, une salle de ping-pong. Le montant approximatif des travaux est fixé à 40.000 francs.

CHAUFFAGE A L'ABATTOIR

Le chauffage central sera installé dans les locaux du personnel, expéditeurs et sanitaires. Coût 30.000 frs.

ADJUDICATION DE L'ECOLE DU THOR

Il est prévu une classe avec un préau au rez de chaussée, au premier étage, non aménagé, le futur logement de l'instituteur. Coût de l'opération 150.000 francs.

TRAVAUX DE GOUDRONNAGE

Vaste programme à exécuter qui intéressera notamment le Thor, et les trottoirs en bordure de la route nationale 85.

ECLAIRAGE PUBLIC

Cette question est longuement débattue. L'éclairage sur la route nationale sera prolongé jusqu'à la dernière villa bordant la voie publique, quartier de Beaulieu. La route menant à la Baume et la rue de Provence bénéficieront d'un éclairage « à giorno » notamment cette dernière qui a été qualifiée par le premier adjoint de « Champs Elysées » comparaison un peu osée, trahissant l'amour du pays natal.

D'après le service des Ponts et Chaussées, l'installation de l'éclairage du tunnel routier, au nord de Sisteron, serait à refaire. Toujours d'après le service compétent, les frais d'installation seraient par moitié à la charge de la commune, et le coût de l'opération serait de 80.000 frs. Certains conseillers, notamment MM. Jame et Thélène, s'étonnent qu'un ouvrage public, propriété de l'Etat, sur route nationale, puisse entrainer la participation de la ville à de tels travaux. M. Maffren propose, très justement, une intervention au ministère, de façon à trouver une transaction honorable pour la ville ménageant les deniers municipaux. Dans le but d'une solution étudiée « à froid » une commission chargée de cette affaire, est nommée. Elle comprend MM. Marin, Rolland Henri, Mourier, Michel.

UTILISATION DU GYMNASE

M. le Maire lit une lettre de Madame la Directrice du Lycée lui fixant l'horaire d'utilisation du gymnase par les sociétés sportives, après entente avec ces dernières. Une convention type sera établie avec le chef d'établissement. Ladite convention fera l'objet d'une étude sérieuse de la part de la Municipalité, les conseillers seront représentés par leur collègue le Docteur André.

PISCINE

Ce morceau de choix, tant attendu par les jeunes et les moins jeunes, fait l'objet d'un long exposé de M. Maffren qui avait été délégué au ministère. Il ressort de cet exposé que deux solutions étaient proposées : la création d'une piscine de 50 mètres, une autre de 25 mètres. La première bien que subventionnée, sur promesse verbale, n'aurait vu le jour que dans deux ou trois ans et aurait aussi entrainé des frais de gestion très élevés risquant d'obérer sérieusement les finances municipales. Très sagement les commissions des finances et des travaux avaient opté pour la deuxième solution. Le Conseil Municipal est de l'avis de ses commissions. Le financement est assuré et les travaux pourraient commencer dès le mois de Mai. Coût 800.000 francs.

QUESTIONS DIVERSES

Plusieurs questions sont abordées elles sont d'intérêt mineur et sont adoptées sans discussion.

La Maison des Jeunes a déjà fait l'objet d'une étude de la part de M. le Maire et de ses services. Devant l'importance de cette question et afin que chacun soit bien informé, une réunion publique aura lieu à la Mairie à l'issue de laquelle un conseil d'administration provisoiree sera constitué qui aura pour mandat de préparer la réunion de l'assemblée constitutive.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24 heures.

LA ROUTE NAPOLEON

De Golfe-Juan à Grenoble, des Comités locaux se sont formés en vue de relancer la Route Napoléon et de fêter les deux cents ans de la naissance de l'Empereur.

Cette route, tant empruntée et reconnue comme une des routes les plus pittoresques de France devait, du 5 au 12 Mars, être fêtée sur tout le parcours.

Par suite du mauvais temps et aussi sur les instances de hautes personnalités, cette manifestation du 5 Mars a été reportée vers la mi-juin. Ce sera alors — il faut le souhaiter — le beau temps et aussi l'arrivée des touristes.

Placée sous l'organisation d'un grand comité, aidée par les comités locaux, cette manifestation doit remporter un beau succès.

EXPOSITION

C'est aujourd'hui Samedi 1er Mars que dans le hall de la Mairie, à 18 heures 30, aura lieu le vernissage de l'exposition de peinture J.-C. Coste.

Comme nous l'avons déjà dit, J.-C. Coste est un jeune de chez nous. Il expose son travail du 1er au 16 Mars et certainement il aura la visite de tout un public qui s'intéresse à l'art de la peinture et de la décoration.

Jean-Claude Coste va mettre sous les regards du public quelques mois d'un travail riche en ouvrages de peinture.

Cette exposition est donc une invitation, un plaisir à voir.

SAMEDI 8 MARS 1969

GRANDE FOIRE A SISTERON

MUTUELLE DES TRAVAILLEURS

Il y a une quinzaine, la Mutuelle des Travailleurs des Basses-Alpes, dont le siège social est à Sisteron, avait convié dans la salle de l'Alcazar, tout un public pour assister à la remise du deuxième prix de la tombola de « La Vie Mutualiste » à une famille sisteronnaise, M. et Mme Bonnet Ernest, heureux gagnants d'une machine à tricoter.

Comme tout adhérent à la Mutuelle des Travailleurs, le sort a désigné un heureux sisteronnais parmi les nombreux gagnants, et avec un apéritif d'honneur, cette manifestation a été pour le fêter, en présence de M. Feid, président de l'Union Mutualiste des Basses-Alpes ; de M. Jullien, président de la section mutualiste de Sisteron, entouré de ses membres du bureau : M. Javel, trésorier ; Mlle Pujol, trésorière adjointe ; Mme Peisselon et M. Oliva, secrétaires administratifs ; M. A. Lagarde, conseiller municipal, représentant la municipalité. De très nombreux mutualistes étaient également présents.

Cette semaine dans

PARIS-MATCH

— Le drame de Cestas.
— Les hommes d'Apollo IX.
— L'histoire du Cap Horn.
— Adieu aux Halles de Paris.

GARAGE DU DAUPHINÉ
SIMCA
Vente - Achat - Neuf - Occasion - Crédit
Dépannage jour et nuit
Mécanique - Tôlerie - Peinture
Mise au point sur banc électronique
Cours Melchior-Donnet SISTERON — Tél. 26

Offrez un cristal signé
DAUM
G. ARNAUD
« Le Coffret »
Rue Droite
04 - Sisteron - tél. 376

MEUBLEZ-VOUS
« Aux Meubles Bouisson »
Les meilleurs spécialistes du Meuble
vous présentent
LE PLUS GRAND CHOIX DE LA REGION
Tous les Styles de Mobiliers et Literies
dans leurs meilleures fabrications
Les Meubles BOUISSON vendent moins cher
une seule visite vous convaincra
Devis, Maquettes, Livraisons
et Installations dans toute la France
SISTERON - Tél. 24 SAINT-AUBAN - Tél. 62

fuel domestique TOTAL
Commandes et livraisons
Ets GABERT
Cours Melchior Donnet
04-SISTERON
Tél. 0.30

La GARANTIE d'une MARQUE
100 idées loisirs
100 idées confort
Ancienne Maison MAUREL
G. FLARY
Distributeur Officiel
PHILIPS
33, rue Saunerie, 33
SISTERON - Tél. 252
Service Après-Vente
Dépannages toutes marques
Remises Fonctionnaires
Crédit A.G.F.

MAROQUINERIE
" Marie-Corinne "
Place Paul Arène SISTERON
Liquidation Totale des Stocks
A PRIX DE FACTURE
AVANT TRANSFORMATION

AGENCE
FIAT-FRANCE
GARAGE MODERNE
Route de Marseille
Tél. 3.17
J. GALLEGO
Réparation - Dépannage - Tôlerie - Peinture en cabine
Achat — Vente — Neuf et Occasion

Adressez-vous en toute confiance à
Havas - Voyages
Licence 97
Correspondant à SISTERON
AGENCE de Haute Provence
Avenue Paul Arène — Tél. 369
qui vous renseignera et vous conseillera
S.N.C.F. - WAGONS LITS - PULLMAN
TOUTES LES COMPAGNIES AERIENNES ET MARITIMES
CROISIERES - VOYAGES INDIVIDUELS ET EN GROUPES ORGANISES

REGENOR
« LA VIE DANS LE SOL »
assure la parfaite assimilation et l'efficacité des engrais grâce au fonctionnement biologique optima des sols.
Dépôt et Vente : S.A.R.L. BURLE et Cie
Gérant : A. RANQUE
Rue des Cordeliers — SISTERON Tél. 62

ACCESSOIRES - AUTO
19, Rue Droite SISTERON Tél. 5.17
M. VENTURINI, vous informe de l'ouverture d'un dépôt vente d'accessoires auto régional, où le meilleur accueil vous sera réservé.
Stockiste départemental des
« BATTERIES BAROCLEM »

PRESSING DES ARCADES
REMISE A NEUF TOUS VETEMENTS
NETTOYAGE A SEC EN TROIS HEURES
NETTOYAGE DANS LA JOURNEE — CUIR ET DAIM

© VILLE DE SISTERON

Petites Annonces

A LOUER

Appartement 4 pièces, avec grande terrasse. S'adresser au bureau du journal.

—o—

CADRE recherche Villa vide ou meublée, 25 kms autour de Sisteron. Téléphoner Entreprise GARDIOL, numéro 9, à PEIPIN (04).

La personne ayant été vue rue Saunerie dérobant dans la matinée du 25 Février 1969, une sacoche noire dans la voiture 404 commerciale n° 256 CN 04 appartenant à M. Jean Giacone, chef d'entreprise, est priée de téléphoner au 201, Maison de la Presse, pour faire connaître le lieu où elle pourrait être déposée, cette dernière contenant des papiers et documents importants.

A LOUER

1er Avril, Appartement type F 3, immeuble « Les Romarins » Les Plantiers, SISTERON. S'adresser au bureau du journal.

—o-

ON DEMANDE

Jeune homme ou jeune fille pour travail laiterie. Téléphoner au 94 à SISTERON.

—o—

PERDU

Joli chien berger allemand. Donner renseignements à Mme BUES, Chantereine, Tél. 1.25 à SISTERON.

—o—

DAME ou JEUNE FILLE présentant bien est demandée au Touring-Napoléon pour service petit déjeuner. Libre à 15 h. Se présenter de suite.

ENTREPRISE NOUVELLE DE CHAUFFAGE CENTRAL

Sanitaire Plomberie Zinguerie

POULET C. et ANDRE R.

Avenue de la Durance

Le Gand 04 SISTERON

Dépannage Brûleurs
Travail soigné
Devis gratuit sur demande

MISS MARINE 1969

Un très beau succès a été obtenu dans la nuitée dansante des Anciens Marins, animée par l'ensemble Dino Negro, et une parfaite organisation a réussi d'emmener un grand public dans la salle de l'Alcazar.

Le président Nicolas et tous les membres du Comité ont bien fait les choses et peuvent être satisfaits des résultats obtenus.

Mais l'élection de Miss Marine 1969 présentait une vingtaine de candidates et le jury, fort embarrassé de voir défiler toute une jeunesse féminine ravissante et de plus en plus belle. Le choix devenait donc très difficile mais un résultat doit être donné et enfin Mlle Annie Marti, de Sisteron, devenait Miss Marine 1969 et ses suivantes étaient Mlles Liliane Eyssautier de Noyers-sur-Jabron, et Monique Albert, de Sisteron.

Cette élection avait quelque peu donné une extraordinaire ambiance et par des bravos et des applaudissements prenait fin cette manifestation de sympathie.

Et place à la danse.

VERS LA CREATION D'UNE MAISON DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

Le Conseil Municipal, dans sa dernière séance, a décidé le principe de l'ouverture prochaine d'une Maison de la Jeunesse et de la Culture à Sisteron.

Le local municipal des Capucins sera aménagé à cet effet.

Une importante réunion publique destinée à informer les personnes intéressées aura lieu à la Mairie le Mardi 4 Mars, à 18 heures 30. Les informations seront données par M. Sala, délégué régional de la Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture.

Toutes les personnes, jeunes et adultes, favorables à la création d'une M. J. C. dans notre ville, sont cordialement invitées à cette importante réunion qui pourrait aboutir à la création d'un conseil d'administration provisoire.

DON

A la suite de la découverte immédiate de l'indélicatesse d'une personne dans le magasin CODEC, à Sisteron, cette personne délinquante a fait don de la somme de 50 francs au Bureau d'Aide Sociale.

La Semaine Politique

Cette semaine encore, l'actualité politique a été centrée sur le referendum. Parmi les déclarations saillantes, il convient de citer celle de M. Jeanneney qui, le 14 Février à Grenoble, a précisé « qu'au Sénat réformé » comme dans les prochains conseils régionaux, « on » entend faire place aux représentants sociaux professionnels dans la proportion de 40 à 45 o/o. M. de Montalais, qui se débat comme oiseau en marée noire pour justifier le referendum, s'en prend à la fois à Guy Mollet, Giscard d'Estaing et Jacques Fauvet. A leur intention, il affirme, le 13 Février dans « La Nation », que le referendum porte sur un problème précis et que son résultat ne saurait être interprété comme une approbation ou une désapprobation de la politique générale ou du régime. En d'autres termes, de Gaulle est prié de ne pas se méprendre sur le sens du « oui franc et massif » de M. de Montalais. Le fâcheux est que, précisément, le chef de l'Etat entend — comme à l'habitude — se méprendre ! Mais ce sont surtout les paroles prononcées dimanche à Villefranche-sur-Saône par René Billères qui retiennent l'attention, d'autant plus qu'elles constituent des prises de position dont le 66me Congrès (extraordinaire) du Parti Radical-Socialiste aura à débattre les 7, 8 et 9 Mars à Lyon.

La propagande référendaire du pouvoir démarre. On verra ensuite à faire taire ceux qui disent la vérité. Dans cette optique, et selon « Témoignage Chrétien » du 13, l'U.D.R. « a l'intention de tout mettre en œuvre pour éviter que Gaston Monnerville et Alain Poher — ancien et actuel président du Sénat — soient élus au nouveau Sénat ». Habituée à faire ce que veut le Prince, la majorité aurait-elle décidé d'avance que, quelles que soient les réponses, c'est le oui qui l'emportera ?

Les déclarations faites à Genève par M. Pompidou ont retenti avec éclat à l'Elysée. L'histoire apprend que toujours le dauphin a combattu son roi. S'il fallait faire un parallèle boursier, on pourrait dire que, après l'assaut de Boussois contre Saint-Gobain, la Compagnie Pompidou, à son tour, lance une offre publique d'achat des actions de la Société de Gaulle. Comme disait M. Albin Chalandon le 11 février au déjeuner débat du groupe Réalités : « l'O.P.A. n'est pas un hold-up ». Il y a des optimistes...

L'Education Nationale donne de gros soucis à M. Edgar Faure qui a, néanmoins, affirmé au Conseil des Ministres du 12 « sa conviction que la réforme universitaire serait appliquée ». Par arrêté publié le 13, le Conseil supérieur de l'Education Nationale est convoqué pour le 21 février en session plénière à la suite de l'appel qu'ont interjeté les 34 étudiants exclus pour un an de l'Université de Paris par décision du recteur Roche sanctionnant l'occupation du rectorat le 23 janvier.

Le ministère de l'Education Nationale a publié le 16 une nouvelle statistique sur les pourcentages de participation aux élections d'unité d'enseignement et de recherche. Dans 218 unités (36 o/o des unités et 38 o/o des étudiants) le quorum est de 58,34 o/o. Selon des indications données le 14 par M. Las Vergnas, les élections à la Sorbonne se dérouleront entre le 25 février et le 10 Mars.

En matière économique et financière, la situation reste préoccupante. On apprend que le commerce extérieur de la France a été très déséquilibré en janvier. Les exportations (5,67 milliards) n'ont en effet couvert les importations (6,75 milliards) qu'à concurrence de 83,7 o/o, ce qui correspond à un déficit réel d'au moins 10 o/o. M. Ortoli a fait, au Conseil des Ministres du 12 février, une communication sur la préparation du budget pour l'année 1970, disant :

« Trois considérations guident l'action du gouvernement :

1o) On ne peut accroître la pression fiscale ;

2o) Le découvert doit être réduit au maximum ;

3o) La plupart des ressources doivent aller aux investissements productifs ».

M. le Ministre a l'air de découvrir subitement qu'il faut faire ce que les Radicaux en général, et M. Marcel Pellenc en particulier, préconisent en vain depuis plusieurs années.

S'il faut en croire « L'Aurore » du 17, de nouvelles charges salariales provoqueraient la fermeture de cent mille entreprises. Le même jour, 10.000 personnes ont assisté à la manifestation organisée à Grenoble par le comité d'information et de défense des artisans, commerçants et membres des professions libérales, afin de « protester contre les textes d'application de l'assurance maladie obligatoire ».

En Europe, le torchon brûle entre de Gaulle et les « Six » (c'est-à-dire les « Cinq » plus la Grande-Bretagne). Le Guide commence d'éprouver qu'il lui est plus facile de faire ce qu'il veut en France qu'à l'étranger. Le drame est qu'après avoir freiné la Communauté au point de l'arrêter, il voit celle-ci regimber et lui signifier sans ménagement qu'elle attendra son départ pour reprendre sa marche en avant et construire — si toutefois la chose est encore possible — cette Europe politique qui était, à l'origine, le but à atteindre.

Entre temps, la France s'isole de plus en plus. Il est vrai qu'elle est riche de jactance supérieure et que le monde entier lui envie — ce n'est qu'un exemple — son courrier à deux vitesses !

INTERVENTION
de M. Marcel MASSOT
Conseiller Général
Député des Basses-Alpes
Vice-Président
de l'Assemblée Nationale

A la suite du relèvement du taux d'intérêt des prêts consentis aux agriculteurs alpins par la Caisse de Crédit Agricole, M. Marcel Massot est intervenu auprès de M. Ortoli, Ministre de l'Economie et des Finances, pour lui demander de reconsidérer cette affaire et de ramener les taux d'intérêt à ceux pratiqués antérieurement par les Caisses de Crédit Agricole Mutuel.

Voici la réponse que M. Ortoli vient de faire tenir à M. Massot.

Ministère de l'Economie
et des Finances

Paris, le 18 Février 1969.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me transmettre une copie de la délibération prise par le conseil d'administration de la Caisse Régionale des Basses-Alpes en date du 12 Dédembre 1968 relative aux conséquences pour les agriculteurs des Basses-Alpes du relèvement du taux d'intérêt des prêts consentis par le Crédit Agricole, et vous me demandez de rétablir les taux pratiqués antérieurement par les Caisses de Crédit Agricole Mutuel.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le relèvement du taux d'intérêt des prêts du Crédit Agricole Mutuel, prévu par un arrêté conjoint des Ministres de l'Agriculture et de l'Economie et des Finances en date du 14 Décembre 1968, a été rendu nécessaire par l'accroissement des charges pesant sur l'institution, du fait notamment du renchérissement du coût de l'épargne collectée. De plus la conjoncture actuelle et le souci de rétablir l'équilibre des finances publiques imposent de maintenir dans des limites raisonnables la charge qu'assume l'Etat au titre des bonifications d'intérêts versées à la Caisse Nationale de Crédit Agricole.

Dans ces conditions, il ne m'apparaît pas possible de revenir, dans le sens que vous souhaitez, sur la décision prise le 14 Décembre dernier.

J'ajoute que le taux d'intérêt fixé par l'arrêté interministériel en question pour les diverses catégories de prêts des Caisses de Crédit Agricole Mutuel est un taux maximum et que ces prêts restent assortis de conditions privilégiées par rapport à celles qui sont pratiquées par les banques dans les autres secteurs de l'économie.

Veuillez agréer, M. le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

MERITE AGRICOLE

Nous apprenons que dans la dernière promotion du Mérite Agricole, figure M. Henri Revest, secrétaire général de la Mairie de notre cité, qui se voit attribuer cette distinction.

Nous adressons au nouveau décoré, nos félicitations.

LE PASSAGE

Avec ces quelques jours de congé, le passage dans notre cité s'est trouvé grandement mouvementé. Les autos et les cars, emmenant vers les pistes de neige tout un monde toujours de plus en plus nombreux.

Samedi et Dimanche derniers, sans arrêt, de longues files de voitures et de cars mettaient cette route nationale comme un ruban tortillé aux multiples couleurs.

La rentrée va être aussi mouvementée. Aujourd'hui et demain, la grande descente va se faire, le passage va de nouveau être fort, et il est inutile de recommander une grande prudence sur les routes.

Hôtel - Restaurant - Bar

" Les Chênes "

Route de Gap — Nationale 85
SISTERON — Tél. 5.08

Sa Cuisine
Ses Spécialités
Pension
Salle pour Banquets
Grand Parking
Ouvert toute l'année

Salon de Manucure
et Beauté des Pieds
Dames et Messieurs
*

Mlle Pirone

Diplômée Revlon
21, Rue Droite — SISTERON

Tous les événements heureux de votre vie, de celle de vos amis, trouvent à la

Maison du Cadeau

13, rue de Provence
SISTERON — Tél. 95

l'occasion de se manifester par un achat de bon goût et au meilleur prix.

Liste de Mariage

Pour tous vos permis

AUTO-ECOLE JUFFARD — Rue Deleuze — Tél. 4.58 — SISTERON

Leçons sur Simca 1000 - 2 CV Dauphine - Camion Renault

Machines à Ecrire à Calculer Duplicateur

REPARATIONS
VENTE - LOCATION

J. PLY
Mécanicien-Spécialiste
Tél. 5
CHATEAUNEUF-VAL-ST-DONAT
Atelier avenue de la Libération
SISTERON

DE DIETRICH
cuisine chauffage
revendeur agréé :

QUINCAILLERIE TURCAN
M. ROVELLO
Avenue Paul Arène
SISTERON — Tél. 56

INSTITUT DE BEAUTE

Mme Esculier

Esthéticienne Diplômée

vous accueillera dans un cadre agréable pour tous les soins du visage, du corps, sudation par méthode moderne, épilation des jambes, etc...

Sur Rendez-Vous
LA CASSE ——— Tél. 288
SAINT-AUBAN

PECHE

G. SUZAN
Ancienne Maison SILVY
Les Arcades
SISTERON — Tél. 2.46

Ajoute un rayon
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
Réparations de toutes montres
Livraison rapide

CAMPING — CHASSE

Imprimerie PASCAL-LIEUTIER
25, Rue Droite - SISTERON
Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

Pour toutes vos assurances
Pour vos transactions
Non pas une seule adresse
Mais une bonne adresse :

Fernand SIARD

« AGENCE DE PROVENCE »
15, rue de Provence, 15
Tél. 4.43 — SISTERON

Assurances « L'UNION »
Agence Générale

Incendie - Accidents - Maladie
Risques divers - Vie - Retraite
Crédit Automobile
—o—
Transactions Immobilières
et Commerciales
Fonds de Commerce - Propriétés
Immeubles - Villas - Terrains
Appartements

GERANTE DIPLOMEE
12, Avenue des Arcades
SISTERON

AGENCE DU CENTRE

Mme CHABERT

18, rue Droite, 18
SISTERON — Tél. 2.86

Toutes Transactions
Immobilières
Commerciales
Industrielles

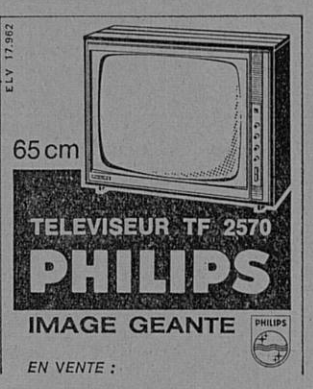

EN VENTE :

Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON
Téléphone 1.97

ELECTRICITE GENERALE
Force — Lumière
Dépannage Ménager

H. PESCE

Place de la République
Bâtiment B 3
SISTERON
Devis gratuit

REVÊTEMENT DE SOL TEXTILE

surface 100 % nylon

ne garde aucune empreinte

tapisom — SOMMER

A. ESCULIER
Entrepreneur agréé
« Les Romarins » — La Casse
Tél. 2.88 — SAINT-AUBAN

Toutes les marques de dalles, tapis plastiques linoléum et caoutchouc, revêtement mural, moquette laine et synthétique, portes et cloisons accordéon.

Nombreuses références.
Devis gratuit.

—o—

M. ESCULIER se tient toujours à la disposition de sa clientèle Sisteronnaise et de la région pour tous revêtements de sols.

© VILLE DE SISTERON

Agence Alpine

ASSURANCES TOUTES BRANCHES
aux meilleures conditions
TRANSACTIONS

TOUS CREDITS AUTOS
Equipement, Modernisation de Magasins ou Installations Commerciales
ACHAT, CONSTRUCTION OU RENOVATION D'IMMEUBLES
Service Permanent Prêts Complémentaires
A VOTRE DISPOSITION
sans engagement de votre part pour étude de tous financements
Formalités simplifiées Accords rapides

R. REYNAUD
Avenue de la Libération
« Immeuble d'Etat »
Téléphone 2.06 SISTERON

et toujours seul Agent agréé AIR FRANCE et COMPAGNIES AERIENNES et MARITIMES

Notez notre adresse — Elle vous sera un jour utile

RÉFRIGÉRATEURS
MACHINES A LAVER
20 %
moins cher
que les moins chers
INDESIT
Agent pour la région
A. RANUCCI
Rue Droite — SISTERON

Peinture, Papiers Peints, Vitrerie
JULIEN Georges
Artisan
La Baume - SISTERON
Travail soigné - Prix modérés

AGENCE
DE
HAUTE-PROVENCE
Avenue Paul Arène
SISTERON
Tél. : Bureau 3,69

ASSURANCES
Toutes Branches
Incendie - Accidents
Maladie - Vie - Risques Divers
Crédit Automobile

BUREAU DE VOYAGES
Correspondant Havas-Voyages
Licence N° 97
PASSAGES AERIENS
et MARITIMES
pour le monde entier
toutes Compagnies
Voyages
Individuels - Collectifs
Croisières
Location Billets
de Chemins de Fer

TOUTES TRANSACTIONS
Immobilières et Commerciales
ACHAT - VENTE - LOCATION
Propriétés - Terrains
Villas - Commerces
Appartements
Maisons de Campagne
Financement Immobilier
Terrain
sur Constructions
Agencement Magasins

LES SPORTS

Toutes les rencontres de football ou de rugby qui se disputaient avec des équipes sisteronnaises n'ont pas pu se jouer, la pluie étant de très loin le meilleur joueur sur le terrain. Un temps épouvantable n'a cessé de régner dans cette journée du dimanche.

———

SKI-CLUB

Le Ski-Club Sisteronnais a fait cependant dtisputer le VIme Grand Prix du Club, sous la neige, sur les pistes de Sainte-Anne La Condamine.

Cette course a vu la participation de 95 concurrents et concurrentes, et certains ont fait une très belle course.

Voici les résultats :

Slalom Géant

Vives Gérard 1' 07'4, premier cadet ; d'Annoville Serge 1' 09" 1, premier senior ; Machemin J.-Pierre 1' 09" 2, premier junior ; Truchet Alain 1' 1" ; Bonnet André 1' 12" 3 ; Heyriès Jean 1' 13" 1 ; Machemin François 1' 14" 3, premier minime ; Sauvaire-Jourdan P. 1' 18" 3 ; Brun Christian 1' 21" 1 ; d'Annoville Brigitte 1' 23" ; Vrillac Yvan ; Gallego Yves ; Para Alain ; Michel Françoise (première minime) ; Meyruex Paul ; Droupeet Rémy ; Coronel Michel ; Garonne J.-Pierre (premier benjamin) ; Ranque Alex ; Machemin Georges (premier vétéran ; Maimone Brigitte ; Para Michel ; Crest Michel ; Giraud J.-Michel ; Galliano Guy ; Mazella Philippe ; Jouve Michel ; Nucho Michel ; Donnet Marc ; Vollaire Jean ; Para Raymond ; Rossi Daniel ; Vrillac Eric ; Machemin Michel ; Bayle Christine ; Maimone Raoul ; Perrone Marc ; Guiot Michel ; Arnoux Jean ; Duperreix Christian ; Malgat Bruno ; Buès André ; Brun Anne-Marie ; Sauvaire-Jourdan Arlette ; Trémelat Domnine ; Mondielli Dominique ; Jourdan Michel ; Bris Frédéric ; Lévêque Dominique ; Guiot Chantal ; Brémond Jacques ; Mévolhon Claude ; Feid Pierre ; Feid Georges ; Bayle Elisabeth ; Sauvaire-Jourdan Jacques ; Mondielli J.-Marc ; Nucho Annie ; Perrone Marcel ; Brun Auguste ; Das Neves Evelyne ; Dussaillant Robert ; Torreton Michèle ; Bertagnolio M.-Hélène ; Brun Elisabeth ; Alphonse Claude ; Colbert Martine ; Garrone Christine ; Gallego Joseph ; Brun Françoise ; François J.-Pierre.

Slalom Spécial

Vives Gérard 49" 6 ; Machemin J.-Pierre 51" 4 ; Truchet Alain 51" 6 ; d'Annoville Serge 51" 9 ; Gallego Yves 53" 7 ; Heyriès Jean ; Machemin François ; Bonnett André ; Brun Christian ; Vrillac Yvan.

—o—

Sortie de demain Dimanche sur les pistes de Vars. Départ du siège, Bar de l'Etoile, à 7 heures.

———

RUGBY

Demain Dimanche 2 Mars, 2me match pour la Coupe de Provence, le 1er match gagné par forfait sur les Gadz'Arts, mais demain la tâche sera autrement difficile face au R. C. Digne. Voila une équipe qui, quoique jouant en série inférieure, réussit rarement aux Sisteronnais et de plus Dimanche dernier, les Dignois triomphaient de Saint-Auban par 13 à 0, ce qui fait qu'ils aborderont ce match avec un moral d'acier. Voilà donc un déplacement court mais difficile qui attend les gars du C. O. S.

L'équipe sera formée parmi les éléments suivants : Mothe, Rei, Jullien, Montagner, Papillon, Chaillan, Ferrer, Reynier I et II, Parfait, Taute, Barbe, Fillos, Bonnabel, Zimmerman, Roux, Lhermet, Tourniaire.

A noter la rentrée de Ferrer et l'absence de Roche retenu par ses obligations universitaires.

Départ à 13 h. 30 précises, place des Arcades. Match à 15 h. à Digne, terrain du Chaffaut.

———

Nous apprenons avec plaisir la convocation du jeune minime Hamada du Sisteron-Vélo, au stage du CREPS d'Aix-en-Provence.

Sorti premier du stage d'éliminatoire de Saint-Auban, nous souhaitons à ce bon élément, plein de bonne volonté, une réussite complète pour qu'il soit retenu par les sélectionneurs dans l'équipe de Provence.

D'autre part, nous apprenons également un stage du ruggers Barbé au CREPS d'Aix-en-Provence pour une durée de 5 jours. Certainement cette convocation portera ses fruits pour la prochaine saison au C.O.S.

———

Demain Dimanche, sur le Stade de Beaulieu, en championnat de quatrième division, à 8 h. 30, Sisteron-Vélo contre Riez.

— A 15 h., en championnat troisième division, U. S. S. contre Pierrevert.

En lever de rideau, également une rencontre.

— Le Sisteron-Vélo sera en déplacement et jouera à Meyrargues, pour le compte du championnat de promotion de première division. Départ du siège, Bar de Provence, à 9 h. 30.

En Hauts et Bas-Alpins, déplacement de l'équipe du Sisteron-Vélo à Riez. Départ du siège à 8 heures.

SALIGNAC
HOTEL-RESTAURANT
DU GRAND CEDRE
Tél. 7
★
Sa Cuisine Soignée
Ses Spécialités
Son Cadre
Son Calme
Son Confort
★
Pension
Noces et Banquets

DE GARDE

Dimanche 2 Mars

Docteur Castel, rue des Combes
Téléphone 1.18.

Pharmacie Rey, rue de Provence
Téléphone 0.25.

Garage Simca, cours Melchior-Donnet
Téléphone 0.26.

Lundi 3 Mars

Pharmacie Rey, rue de Provence
Téléphone 0.25.

Boulangeries :

Martini, rue de Provence.
Sinard, Les Plantiers.

AVIS A LA POPULATION

La population est informée que des appâts empoisonnés n'ont pas été retrouvés lors du piégeage effectué les 20 et 21 Février 1969 sur le territoire du plateau de Soleilhet.

Il est donc demandé aux propriétaires de chiens, brebis ou autres animaux, de redoubler d'attention afin d'éviter tout accident.

ACCIDENTS

Deux accidents d'autos ont eu lieu ces jours-ci, occasionnant des blessés légers et d'importants dégâts matériels.

Les accidents sont toujours malheureux et regrettables, mais avec de la prudence et de l'habileté de la conduite, certains peuvent être évités.

C'est pour cela que de partout on recommande cette prudence qui fait beaucoup faute.

DISTRACTIONS - JEUNESSE

A Laragne, ce soir Samedi 1er Mars dans la Salle des Fêtes, Grand Bal organisé par la M. J. C. et animé par un orchestre réputé.

Ce bal doit remporter le succès, car il est organisé par des jeunes, pour les jeunes.

—o—

Et demain Dimanche 2 Mars, toujours en soirée, dans la Salle des Fêtes du Poët, Bal avec Pol Alain et son orchestre.

Encore une soirée très agréable à passer dans une bonne ambiance.

LA GAULE SISTERONNAISE

Il est porté à la connaissance des pêcheurs que l'assemblée générale qui devait avoir lieu le Mardi 25 Février est reportée au Mardi 4 Mars, à 21 heures, salle de la Mairie.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
un grand film en couleurs, avec une distribution hors de pair
OPERATION OPIUM
avec Senta Berger, Stephen Boyd, Yul Brynner, Omar Sharif, Angie Dickinson, etc...

—o—

Mercredi et Jeudi, en soirée
MADAME X

CAMPAGNE DE DESINFECTION ET DE DESINSECTISATION 1969

La campagne de désinfection 1969 effectuée par le Service Mobile de la Direction des Services Vétérinaires des Basses-Alpes prévoit son passage dans le canton de Sisteron du 16 au 31 Mai 1969.

Il est rappelé aux intéressés que le Décret n° 55-571 du 31 Mai 1955 prévoit l'obligation pour les producteurs de lait, de faire assainir et blanchir leurs étables au moins une fois par an.

Les producteurs qui désirent réaliser eux-mêmes ces travaux avec leurs appareils de pulvérisation pourront obtenir les produits nécessaires à ces réalisations.

Toutes les demandes de travaux et de produits devront être établies à l'aide de cartes que les intéressés pourront retirer au Secrétariat de la Mairie et adressées à la Direction des Services Vétérinaires des Basses-Alpes Maison de l'Agriculture, à Digne, avant le 31 Mars dernier délai.

OBJETS TROUVE

Un gant, un billet de banque, une clef.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS INDEPENDANTS DE SISTERON

L'assemblée générale des Anciens Combattants aura lieu le Dimanche 9 Mars 1969, à 10 heures du matin, salle du rez-de-chaussée de la Mairie.

Ordre du jour :
Compte-rendu moral et financier.
Renouvellement du bureau.
Paiement des cotisations.

La présence de tous est indispensable. Le présent avis tient lieu de convocation.

TRAITEMENTS THERMAUX

Leurs nouveaux règlements — les démarches — tout ce qui concerne les cures thermales... Tel est le principal sujet du numéro de Février de « L'Assuré Social ».

En effet, en cette période de l'année, les assurés sociaux qui ont besoin d'une cure thermale doivent constituer d'urgence leur dossier.

Dans ce même numéro, une nouvelle réglementation concernant les augmentations des allocations familiales qui viennent d'être décidées par le Conseil des Ministres.

BAYONS — LACHER DE GIBIERS

La société de chasse de Bayons a procédé, dans le courant de la semaine dernière, à un lâcher de 15 lièvres.

Voilà qui fait plaisir aux nombreux chasseurs de la région, car les montagnes de Bayons, vastes et pénibles, abritent et gardent le gibier réputé des Alpes.

ETAT-CIVIL

du 21 au 27 Février 1969

Naissances : Christophe, fils de Vincente Bérenguer, maçon à Peyruis. — Zora Rina, fille de Abdelkader Kloua, ouvrier agricole à Sisteron. — Jérome Yves Michel, fils de Jean Martinez, ouvrier d'usine à Château-Arnoux. — Magali Madeleine Marie, fille de André Fenoglio, ouvrier d'usine à Château-Arnoux.

Publication de Mariage : Guy Jean Henri Cocquillat, commerçant, domicilié à Château-Arnoux, et Ginette Joséphine Léa Noble, agent exploitation des P.T.T., domiciliée à Sisteron.

Décès : Jacques Giordano, 61 ans, route de La Motte.

REMERCIEMENTS

M. et Madame TAIX Marcel et leurs enfants, très touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de leur mère et grand-mère, adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

REMERCIEMENTS

Madame Pierre VAN-BRABANT et familles remercient très sincèrement les Anciens Combattants et toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie pour le décès de

Monsieur Pierre VAN-BRABANT

Ce mois lisez :
« MON JARDIN »
Tout ce qui concerne
le Jardin et la Maison
« LE MONDE ET LA VIE »
Revue mensuelle de grande actualité
« LA VIE DES BETES »
Les animaux domestiques
et sauvages
« GUERIR »
Revue des connaissances médicales
« TOUTE LA PECHE »
Tout ce qui concerne les poissons
« ARCHEOLOGIA »
La riche revue d'archéologie
(En vente chez tous les
Marchands de Journaux)

LITERIE DES ARCADES
Paul DAVIN
MEUBLES D'ENSEMBLE
LANDAUS — MOBILIERS D'ENFANTS
GRAND CHOIX DE RIDEAUX
TELEPHONE : 8.77

AGENCE DE PROVENCE
SISTERON — 15, rue de Provence — Tél. 443
JAME et SIARD
Toutes Transactions - Commerciales - Immobilières
Expertises - Fiscalité - Tous Conseils
Représentants de plusieurs Organismes de Crédit
(Immeubles et Fonds de Commerce)
Solutions rapides des demandes

SERRURERIE — CONSTRUCTION METALLIQUE
BLANC Frères
Route de Gap — SISTERON — Tél. 196

POISSONNERIE DES ARCADES
TEL. 273
SISTERON
COQUILLAGES ECREVISSES LANGOUSTES
TRUITES VIVANTES POISSON CONGELE
« LA FRAICHEUR DE LA MER AU PIED DE LA CITADELLE »

FUEL « ANTAR »
Louis BRÉMOND
TRANSPORTS
Place du Tivoli
04 - SISTERON — Tél. 54
DISTRIBUTEUR POUR LA REGION DE SISTERON

SOMMIERS MATELAS
NEUF REPARATIONS
TISSUS D'AMEUBLEMENT
MATELAS LAINE — MOUSSE — RESSORTS
CHAISES — FAUTEUILS
OREILLERS — TRAVERSINS (PLUMES - MOUSSE)
MALATRAY Jean
Rue Mercerie — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

La Caisse d'Epargne de Sisteron

vous informe qu'il vous est possible de lui confier la totalité de vos économies dont vous désirez conserver la disponibilité immédiate. Ces sommes bénéficient toujours de la garantie de l'Etat.

LE LIVRET SUPPLEMENTAIRE vous procure un taux d'intérêt de 3,50 % soumis à l'impôt sur le revenu. Pour le paiement de cet impôt vous pouvez opter pour le prélèvement forfaitaire qui vous assure au taux de 2,625 % NET ET VOUS DISPENSE DE TOUTE DECLARATION.

Mais n'oubliez pas de compléter votre premier livret qui, dans la limite de 15.000 Francs, vous garantit un taux de :

3,50 % EXONERE DE TOUT IMPOT

Renseignez-vous à nos guichets à SISTERON et dans nos 6 succursales

LARAGNE — VOLONNE
SAINT-AUBAN — LA MOTTE DU CAIRE
CHATEAU-ARNOUX — L'ESCALE

ELECTRICITE GENERALE
RADIO — TELEVISION — MENAGER

A. LATIL

Avenue Paul Arène — SISTERON — Allo : 3.36

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DES TELEVISEURS :
CONTINENTAL EDISON — RADIALVA — GRUNDIG
MACHINES A LAVER : VEDETTE

Essayez en côte le
VELOSOLEX
3800
nouveau moteur à bandeau rouge
50%
de surpuissance en côte
Garantie 1 an

GARAGE **Paul ALBERT**
CYCLES ET MOTOS
Avenue de la Libération — Tél. 195 — SISTERON

AUX
MEUBLES SISTERONNAIS
H. FRANÇON

STYLE ET RUSTIQUE
MEUBLES METALLIQUES DE BUREAU
CUISINES — CANAPES - LIT BIPLEX
LITERIE MATLASSOR

★★★

57, rue Droite — SISTERON — Tél. 93

★★★

FACILITE DE PAIEMENT PAR CREDIT
— CONFORT S.O.F.I.N.C.O. —
ASSURANCE VIE — INVALIDITE — MALADIE

BAGUES DE FIANÇAILLES...
MEDAILLES D'AMOUR...

De Marta
53, rue Droite — SISTERON

clarville
la technique des constructeurs de la 2ème chaîne

technique CSF Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil
en vente chez : RANUCCI, rue Droite, SISTERON
Grand écran : 1.270 F. Reprise des anciens postes

Agence L'Abeille
Fondée en 1930
Assurances de Toute Nature
Crédits Autos — Financement Immobilier sur Terrains
Constructions — Améliorations
Agencements de Magasins, etc...
Alphonse ALIBERT
Assureur
11, Rue de Provence, 11
SISTERON — Tél. 80

REUNION DE TRAVAIL
A LA FAMILLE SISTERONNAISE

Mardi dernier, 25 Février, l'Association Familiale devait amorcer un important ordre du jour. Or, constatait l'assemblée, « le mois de propagande et de permanences n'a rien rendu ». Bon nombre de Chefs de famille sont de cœur et d'accord avec l'action de l'association ...mais la rentrée sensible des « cotisants » est en grave perte de vitesse !

Ni révision des statuts (qui ont 30 ans !) ni prises de position sur l'éventuelle modification de l'âge de la majorité, sur l'illégalité de certains frais scolaires pour les familles rurales, sur la dégradation des prestations sociales, n'ont pu atteindre leur but : le quorum des présents était trop faible !

On parla donc de « l'immédiat » des possibilités offertes aux jeunes travailleurs (des deux sexes de 18 à 25 ans) par les sessions de « Connaissance de la France » ; de la journée d'information, à l'Union Nationale, le 15 Mars à Paris, sur le « cheminement de la réforme de l'enseignement » ; de la toute prochaine « quête » en faveur des œuvres de « La Mère et l'Enfant » ; but à atteindre, cette année surtout, et son organisation à Sisteron, pour ce prochain Dimanche 9 Mars.

Et la séance fut levée !

UN MORT
AU BORD DE LA DURANCE

Dans l'après-midi de Lundi, un jeune homme marchait au bord de la route et arrivait au quartier des sources. Il apercevait sur les bords de la Durance un homme qui était retenu par les arbustes et les broussailles.

L'alerte fut aussitôt donnée et la gendarmerie de Sisteron était sur les lieux. En effet, l'homme était mort, et à côté de lui le cyclomoteur. Il s'agissait de M. Jacques Antoine Giordano, né en Italie, âgé de 60 ans, travaillant chez M. Raoul Mévolhon, Bar Moderne, rue Saunerie.

En effet M. Giordano était parti du bar samedi vers 14 heures et se rendait à la Chaumiane pour aller donner à manger aux chiens de son patron, logés dans un petit cabanon. Depuis on ne l'avait plus revu.

L'enquête suppose que l'infortuné qui roulait en cyclomoteur a été atteint d'un malaise et qu'il était tombé en contrebas de la route, et ce fait explique que personne ne l'ait découvert. C'est certainement en retournant de donner à manger aux chiens que cet accident est arrivé.

L'enquête se poursuit.

LA NOUVELLE BENNE

La nouvelle benne pour la propreté de la ville a fait sa première sortie Mardi 25 Février.

Chassis Saviem, et d'un montage mieux adapté, ce matériel doit donner de grands avantages et obtenir un service en ville beaucoup plus rapide.

La vieille benne ne sera pas pour l'instant, mise en garage, bien au contraire, une nouvelle formule de nettoyage de la ville va être mise en application, et avec ces deux engins, on peut être sûr d'un travail mieux adapté aux circonstances nouvelles, et ainsi donner satisfaction aux contribuables.

COMMUNIQUE

La Fédération Nationale des Mutilés du Travail, Assurés Sociaux et Invalides Civils, avenue Emile Loubet, à Saint-Etienne (Loire), communique:

Un arrêté du 27 Janvier 1969, publié au « Journal Officiel » du 1er février, prévoit une revalorisation exceptionnelle de 4 % des rentes d'accidents du travail, ainsi que des pensions d'invalidité et de vieillesse des assurances sociales.

Cette revalorisation prend effet du 1er décembre 1968 pour les rentes d'accidents du travail et du 1er janvier 1969 pour les autres pensions, ainsi que pour certaines allocations d'aide sociale.

Elle réalise partiellement la demande présentée au Gouvernement par la Fédération Nationale des Mutilés du Travail aussitôt après les négociations de Grenelle et exposée à M. Maurice Schumann, ministre d'Etat, chargé des affaires sociales, le 19 Septembre 1968.

La parution tardive de l'arrêté risque, malheureusement, de ne pas permettre aux services de la Caisse des Dépôts et Consignations d'en assurer le paiement avant l'échéance du 1er Juin 1969 ; quant aux organismes de Sécurité Sociale, ils l'appliqueront lors du règlement des prochaines échéances trimestrielles.

Les intéressés trouveront tous les renseignements utiles sur cette revalorisation exceptionnelle auprès du Groupement des Mutilés du Travail, Assurés Sociaux et Invilades Civils de Digne, Sisteron, Barcelonnette, Manosque, Saint-Auban et Forcalquier.

AUTO ...VOLE

Un nouveau vol de voiture s'est produit dans les premiers jours de cette semaine. Le vol a été fait sur une auto laissée en stationnement à l'entrée nord de la ville.

L'auto a été retrouvée à Toulon, ainsi que les voleurs, quatre jeunes gens et filles qui s'amusent... à faire des promenades gratuites.

JOURNEE DU TIMBRE 1969
15 et 16 Mars à Sisteron

Le timbre à date spécial oblitérant le timbre vendu avec surtaxe au profit de la Croix-Rouge, sera illustré et choisi par l'administration des P.T.T. en accord avec la Fédération des Sociétés Philatéliques.

Les oblitérations ne peuvent être réalisées qu'au bureau de poste temporaire et par le personnel de ce bureau. A l'intention des visiteurs et des collectionneurs, nous nous devons de fournir maintenant les précisions suivantes, d'ordre postal et philatélique.

Sont admis à l'oblitération :

1°) Les objets admis dans tous les bureaux temporaires :

— timbres poste présentés isolément ou groupés, collés ou non sur de simples feuilles de papier ;

— figurines présentées sur des feuillets d'album ou autres documents tels que dessins, gravures, photos ;

— bandes marginales adhérentes aux timbres.

2°) Les objets admis à l'oblitération avec timbres à date « premier jours » :

— enveloppes et cartes postales dont l'affranchissement est réalisé au moyen d'un ou plusieurs exemplaires du timbre mis en vente anticipée, à l'exclusion de toute autre figurine ;

— objets expédiés : l'affranchissement doit être au moins égal au tarif normal de l'enveloppe ou de la carte qui peuvent être recommandées;

— objets vendus après oblitération : ils peuvent ne comporter qu'une figurine.

3°) Les objets admis à l'oblitération avec timbre à date grand format :

— lettres ou cartes postales, ordinaires ou recommandées, normalement affranchies en totalité ou partie avec d'autres figurines que celle mise en vente anticipée.

Ne sont pas admis à l'oblitération :

1°) les enveloppes illustrées lorsque la marge disponible à droite de l'enveloppe est inférieure à neuf centimètres ;

2°) les enveloppes et cartes postales revêtues de la mention «officielle» ;

3°) les correspondances revêtues de timbres non postaux ou vignettes de bienfaisance, de publicité apposées au recto des enveloppes ou dans la partie droite du recto des cartes postales ;

4°) lettres et cartes postales acheminées par le service postal :

— comportant déjà une oblitération ;

— revêtues - en sus de l'affranchissement - de timbres poste étrangers ;

5°) enveloppes, cartes postales et documents revêtus de timbres non valables pour l'affranchissement (exemples : Jeux Olympiques de 1924, timbres de Pétain, Orphelins guerre 1914-1918 — consulter la liste complète au bureau temporaire les 15 et 16 Mars).

Nous prions les lecteurs de bien vouloir excuser cette liste fastidieuse, mais sa publication est nécessaire pour éviter toute réclamation ultérieure.

L'U. D. A. F. communique :

CESTAS

L'affaire de Cestas met brutalement en lumière les drames dûs au divorce et à l'attribution de la garde des enfants.

L'Union Nationale des Associations Nationales (U.N.A.F.) souhaite, dans le cadre d'une justice rénovée, débarassée de sa gangue administrative, disposant de moyens financiers normaux, voir se multiplier les juridictions familiales.

Ces juridictions, dont les juges seraient spécialisés, étudieraient les cas particuliers, actuellement tranchés de façon trop souvent inadaptée par diverses juridictions.

L'U.N.A.F. souhaite qu'à la lumière de ces faits soit reconsidérée, à brève échéance, la procédure de divorce et de garde des enfants. Elle souhaite être consultée à ce sujet.

L'U.N.A.F. estime aussi que le droit à l'information ne consiste pas à pouvoir tout dire ou tout écrire.

Dans le cas de Cestas, cette information torrentielle s'est déversée heure par heure sur une population finissant par être traumatisée.

Cette empreinte ne restera-t-elle pas dans le cerveau malléable des enfants? Souhaitons que cette influence malfaisante n'incite pas d'autres déséquilibrés à jouer aussi « les héros ».

Quatre mort, c'est cher, mais qu'au moins cela serve de leçon pour l'avenir.

du MATÉRIEL 1969 à des PRIX 1968

RICHAUD G. TECHNICIEN DIPLOME
Avenue Paul Arène - SISTERON — Téléphone 3.62

TELEVISEURS 1969
Téléviseur 59 cm. + Antenne + Table ..... 1390,00 F.
Téléviseur 65 cm. + Antenne + Table ..... 1890,00 F.
Téléviseur occasion révisé ..... 250,00 F.

REFRIGERATEURS 1969
140 Litres (garantie 5 ans) ..... 430,00 F.
180 Litres (garantie 5 ans) ..... 790,00 F.
200 Litres (garantie 5 ans) ..... 840,00 F.
260 Litres (avec congélateur) ..... 1160,00 F.

MACHINES A LAVER 1969
Automatique, Cuve Inox, 4 kg. ..... 1090,00 F.

CUISINIERES A GAZ 1969
3 Feux + Four à thermostat ..... 399,00 F.
4 Feux + Four à thermostat ..... 499,00 F.

CONGELATEURS 1969
430 Litres ..... 1990,00 F.
535 Litres ..... 2290,00 F.

Prêt Allocations Familiales - Crédit - Reprise - Location
— Laboratoire Dépannage Agréé — Service Après Vente —

GARAGE DU JABRON
MECANIQUE GENERALE
REPARATION — DEPANNAGE
TOLERIE — PEINTURE
J. P. NADE
Les Bons-Enfants — PEIPIN
Tél. 22
STATION SERVICE

Cadeaux - Souvenirs - Jouets
TOUT POUR L'ENFANT — VAISSELLE — MENAGE
CAMPING — LAINES DU PINGOUIN — REVETEMENT DU SOL
MAROQUINERIE — RIDEAUX, etc...
GRAND BAZAR PARISIEN
17, rue Droite — SISTERON — Téléphone 53
Entrée libre

DROGUERIE
Peinture - Papiers Peints
BONNET René
14, Route de Noyers — SISTERON — Tél. 75
ENTREPRENEUR AGREE
TOUS REVETEMENTS PLASTIQUES POUR SOLS ET MURS
BALATUM MOQUETTE
TISSUS D'AMEUBLEMENT — STORES VENITIENS
VENTE — POSE — DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE
Dépositaire agréé : Sommer
TAPISSOM — TAPIFLEX — SOMILINE — SOMVYL

TROUCHE Paul
Les Plantiers - SISTERON - Tél. 3.82
LIBRE SERVICE
U N A Membre Eurogroup
vous propose :
U N choix formidable
U N E qualité irréprochable
U N A ux prix les meilleurs

Claude ANDRÉ
« FINANCIER - ASSUREUR - CONSEIL »
AGENCE GENERALE
« LA FEDERATION CONTINENTALE »
ET
« LA NORDSTERN »
DECES — VIE — MALADIE — RETRAITE — INCENDIE
AUTOMOBILE — DIVERS — PLACEMENTS FINANCIERS
CREDITS
RECOIT LE MATIN ET SUR RENDEZ-VOUS — TELEPHONE 214
BLOC A 2 — AVENUE PAUL ARENE — SISTERON

Aux GALERIES LAFAYETTE
chez M. GREGOIRE Lucien
Bureau de commande :
19, rue Saunerie - SISTERON
Tél. 5.10
Le Catalogue Printemps-Eté est arrivé.
Distrib. grat. jusqu'au 15 Mars.

LE PLUS JOLI CHOIX DE
Robes de Mariées
de la plus simple à la plus élégante
PRET A PORTER DAMES - HOMMES
VERNET-ORLY
Avenue Paul Arène — SISTERON — Tél. 81

© VILLE DE SISTERON